

N° 27

SÉNAT

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1971-1972

Annexe au procès-verbal de la séance du 18 novembre 1971.

RAPPORT GÉNÉRAL

FAIT

au nom de la Commission des Finances, du Contrôle budgétaire et des Comptes économiques de la Nation (1), sur le projet de loi de finances pour 1972, ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

Par M. Yvon COUDÉ DU FORESTO,

Sénateur,
Rapporteur général.

TOME III

LES MOYENS DES SERVICES ET LES DISPOSITIONS SPECIALES
(Deuxième partie de la loi de finances.)

ANNEXE N° 32

IMPRIMERIE NATIONALE

Rapporteur spécial : M. Fernand LEFORT.

(1) *Cette commission est composée de : MM. Marcel Pellenc, président ; Paul Driant, Geoffroy de Montalembert, Max Monichon, Robert Lacoste, vice-présidents ; Louis Talamoni, Yves Durand, Jacques Descours Desacres, André Dulin, secrétaires ; Yvon Coudé du Foresto, rapporteur général ; André Armengaud, Jean Bardol, Edouard Bonnefous, Roland Boscary-Monsservin, Jean-Eric Bousch, Jacques Boyer-Andrivet, Martial Brousse, André Colin, Antoine Courrière, André Diligent, Marcel Fortier, Henri Henneguette, Gustave Héon, Roger Houdet, Michel Kistler, Fernand Lefort, Modeste Legouez, Marcel Martin, René Monory, Paul Pauly, Pierre Prost, Mlle Irma Rapuzzi, MM. Joseph Raybaud, Paul Ribeyre, Robert Schmitt, Henri Tournan.*

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (4^e législ.) : 1993 et annexes, 2010 (tomes I à III et annexe 35) et in-8° 494.

Sénat : 36 (1971-1972).

Mesdames, Messieurs,

Le budget annexe de l'Imprimerie nationale pour 1972 s'élève, en recettes et en dépenses, à 239.340.254 F contre 208.316.786 F en 1971, marquant ainsi une progression de 14,9 %.

Ce taux d'accroissement est inférieur à celui du budget de l'an dernier (+ 20,9 %) mais il est encore très supérieur à celui des budgets antérieurs pour lesquels il se situait en moyenne à moins de 6 %.

*
* *

I. — Les recettes.

Les prévisions de recettes pour 1972 sont récapitulées dans le tableau ci-après, qui donne également la comparaison avec les évaluations retenues pour 1971.

**Evolution des recettes retenues pour 1971
et comparaison avec les recettes prévues pour 1972.**

NATURE DES RECETTES	EVALUATIONS retenues pour 1971.	EVALUATIONS prévues pour 1972.	DIFFERENCE entre 1971 et 1972.
	(En francs.)		
PREMIÈRE SECTION			
Exploitation et pertes et profits.			
<i>Exploitation.</i>			
Impressions exécutées pour les compte des ministères et administration publiques.....	198.059.366	226.530.502	+ 28.471.136
Impressions exécutées pour le compte des particuliers	753.000	1.700.000	+ 947.000
Impressions gratuites consenties en faveur d'auteurs par le Ministère de l'Education nationale.	Mémoire.	Mémoire.	»
Ventes du service d'édition et de vente des publications officielles.....	6.886.000	7.600.000	+ 714.000
Produits du service des microfilms.....	Mémoire.	Mémoire.	»
Ventes de déchets.....	993.720	1.500.000	+ 506.280
Produits accessoires.....	339.500	409.752	+ 70.252
Prélèvements sur les ventes effectuées pour le compte des ministères.....	1.285.200	1.600.000	+ 314.800
Travaux faits par l'Imprimerie nationale pour elle-même et travaux et charges non imputables à l'exploitation de l'exercice.....	Mémoire.	Mémoire.	»
Augmentation de stocks constatés en fin de gestion	Mémoire.	Mémoire.	»
<i>Pertes et profits.</i>			
Profits exceptionnels.....	Mémoire.	Mémoire.	»
Totaux	208.316.786	239.340.254	+ 31.023.468
A déduire :			
Virements à la deuxième section.....	— 8.500.000	— 7.468.000	+ 1.032.000
Totaux nets première section.....	199.816.786	231.872.254	+ 32.055.468
DEUXIÈME SECTION			
<i>Investissements.</i>			
Dotation. — Subventions d'équipement.....	Mémoire.	Mémoire.	»
Cessions	Mémoire.	Mémoire.	»
Diminutions de stocks constatés en fin de gestion.	Mémoire.	Mémoire.	»
Amortissements	5.322.900	5.635.896	+ 312.996
Excédent d'exploitation affecté aux « Investissements »	3.177.100	1.832.104	— 1.344.996
Totaux pour la deuxième section...	8.500.000	7.468.000	— 1.032.000
Totaux nets pour les recettes.....	208.316.786	239.340.254	+ 31.023.468

Par rapport aux évaluations de recettes retenues pour 1971, on constate :

— une progression des impressions exécutées pour le compte des administrations, qui passent de 198.059.366 F à 226.530.502 F (+ 28.471.136 F) ;

— une progression également des impressions exécutées pour le compte des particuliers : 753.000 F prévus pour 1971 contre 1.700.000 F pour 1972, soit 947.000 F en plus.

Ces élévations de recettes s'expliquent d'une part, par l'accroissement du volume des travaux confiés à l'Imprimerie nationale et, d'autre part, par l'évolution du coût de la main-d'œuvre et du prix des fournitures, notamment du papier.

Le nombre de commandes qui sera, pour l'année en cours et dans le cadre des commandes que traite habituellement l'Imprimerie nationale de l'ordre de 21.000 passera, en effet, à 22.500 en 1972 ; les quantités de papier consommées seront respectivement de 29.000 tonnes et 32.500 tonnes.

Les autres recettes sont inscrites aux chapitres suivants :

— ventes du service d'édition et de vente des publications officielles, dont le montant est en augmentation de 714.000 F par rapport à 1971 (7.600.000 F contre 6.886.000 F) ;

— ventes de déchets : 1.500.000 F contre 993.720 F pour 1971 ;

— produits accessoires : 409.752 F contre 339.500 F pour 1971 ;

— prélèvements sur les ventes effectuées pour le compte des ministères : 1.600.000 F contre 1.285.200 F pour 1971.

*
* * *

Le tableau ci-après donne, pour les onze dernières années, le montant des recettes constatées, le tonnage de papier utilisé et le nombre de feuilles consommées :

**Evolution entre 1960 et 1970 des recettes constatées
et de la quantité de papier consommée par l'Imprimerie nationale.**

ANNEES	RECETTES constatées.	TONNAGE de papier utilisé.	NOMBRE de feuilles consommées.
	(En francs.)	(En tonnes.)	
1960	79.812.047	16.047	919.762.000
1961	86.845.565	16.766	930.533.000
1962	101.877.974	22.349	1.197.497.000
1963	117.253.104	21.544	1.225.537.000
1964	129.249.637	22.559	1.251.292.000
1965	128.168.597	22.695	1.253.308.540
1966	144.282.409	22.596	1.281.709.040
1967	148.067.974	22.836	1.278.714.740
1968	155.529.848	23.645	1.442.814.234
1969	192.635.702	26.688	1.670.322.632
1970	255.228.770	27.912	1.613.079.266

L'examen parallèle de l'évolution des effectifs et de l'accroissement des recettes permet d'apprécier le développement de la productivité de l'Imprimerie nationale.

Evolution des effectifs et du montant des recettes.

ANNEES	EFFECTIFS				RECETTES	
	Personnels administratifs et technique.	Personnel ouvrier.		Effectif total.	En valeur (milliers de francs).	En indice.
		Nombre.	Indice.			
1960	322	1.679	100	2.001	79.812	100
1961	333	1.685	100,3	2.018	86.845	108,8
1962	343	1.749	104,1	2.092	101.877	127
1963	340	1.783	106,2	2.123	117.253	146,9
1964	346	1.896	112,9	2.242	129.249	161
1965	359	1.978	117,8	2.337	128.168	160
1966	359	1.978	117,8	2.337	144.282	180
1967	361	1.999	119,0	2.360	148.068	185,6
1968	360	2.017	120,1	2.377	155.529	194,8
1969	375	2.017	120,1	2.392	192.636	241,3
1970	374	2.052	122,2	2.426	255.229	319,7
1971 (1)	376	2.090	122,4	2.466	»	»

(1) Chiffres prévisionnels.

Par rapport à l'indice 100 en 1960, les recettes ont atteint l'indice 319,7 pour 1970. Dans le même temps, l'indice des effectifs passait de 100 à 122,2.

L'examen du tableau suivant permet de suivre l'évolution du rendement du personnel ouvrier :

Rendement du personnel ouvrier.

ANNEES	HEURES DE PRESENCE du personnel ouvrier.		TEMPS MOYEN DE TRAVAIL pour 1.000 feuilles.	
	Nombre.	Indice.	En heures et en centièmes d'heure.	Indice.
1960.....	3.383.745	100	3,83	100
1961.....	3.387.111	100,1	3,83	100
1962.....	3.546.139	104,8	3,13	81,7
1963.....	3.683.963	108,8	3,13	81,7
1964.....	3.813.540	112,7	3,11	81,2
1965.....	3.857.072	113,9	3,07	80,1
1966.....	3.871.337	114,4	3,02	78,8
1967.....	3.877.919	114,6	3,03	79,1
1968.....	3.740.363	110,5	2,59	67,6
1969.....	3.687.012	108,9	2,20	57,4
1970.....	3.662.055	108,2	2,27	59,2

L'indice du temps moyen de travail pour 1.000 feuilles imprimées peut augmenter légèrement d'une année à l'autre sans que le rendement du personnel ouvrier et la productivité soient en cause. Cet indice est, en effet, fonction de la nature de l'impression et de l'importance du tirage. L'évolution du rendement doit donc s'analyser sur plusieurs années.

De 1960 à 1970, l'indice est passé de 100 à 59,2, ce qui marque une augmentation de la productivité de 40,8 %.

II. — Les dépenses.

Les prévisions de dépenses pour 1972 sont récapitulées dans le tableau ci-après qui donne également la comparaison avec les crédits ouverts en 1971 :

Prévisions de dépenses pour 1972 et comparaison avec les crédits ouverts en 1971.

NATURE DES DEPENSES	1971	1972			DIFFERENCE entre 1971 et 1972.
		Services votés.	Mesures nouvelles.	Total.	
		(En francs.)			
I. — CRÉDITS DE PAIEMENT					
1^{re} section. — Exploitation.					
Personnel	59.175.319	59.307.407	+ 5.610.104	64.917.511	+ 5.742.192
Matériel	117.883.113	117.871.113	+ 22.636.196	140.507.309	+ 22.624.196
Charges sociales	28.081.254	29.328.559	+ 2.754.771	32.083.330	+ 4.002.076
Totaux pour les dépenses réelles d'exploitation	205.139.686	206.507.079	+ 31.001.071	237.508.150	+ 32.368.464
Dépenses diverses	Mémoire.	Mémoire.	»	Mémoire.	»
Affectation des résultats.....	3.177.100	Mémoire.	+ 1.832.104	1.832.104	— 1.344.996
Totaux bruts	208.316.786	206.507.079	+ 32.833.175	239.340.254	+ 31.023.468
A déduire :					
Dépenses pour ordre.....	— 8.500.000	— 5.322.900	— 2.145.100	— 7.468.000	+ 1.032.000
Net 1 ^{re} section.....	199.816.786	201.184.179	+ 30.688.075	+ 231.872.254	+ 32.055.468
2^e section. — Investissements.....	8.500.000	2.420.000	+ 3.500.000	5.920.000	— 2.580.000
Augmentation du fonds de roulement..	»	»	+ 1.548.000	1.548.000	+ 1.548.000
Totaux des crédits de paiement...	208.316.786	203.604.179	+ 35.736.075	239.340.254	+ 31.023.468
II. — AUTORISATIONS DE PROGRAMME....	9.400.000	»	+ 7.000.000	7.000.000	— 2.400.000

A. — LES DÉPENSES D'EXPLOITATION

1° *Les dépenses de personnel et les charges sociales.*

Les dépenses de personnel, charges sociales comprises, passent de 87.256.573 F en 1971 à 97.000.841 F en 1972, en augmentation de 9.744.268 F.

Au titre des *mesures acquises* apparaît tout d'abord la traduction financière en année pleine des mesures générales prises en faveur des fonctionnaires en 1970 : revalorisation des rémunérations publiques, révisions statutaires, indiciaires et indemnitaires, majoration des prestations familiales, des cotisations et charges sociales, représentant annuellement une charge supplémentaire de 1.355.393 F.

Les *mesures nouvelles* prévues pour 1972 comprennent essentiellement des augmentations de rémunérations et des créations d'emplois liées à l'activité de l'établissement.

Le crédit destiné à couvrir, en 1972, l'incidence des augmentations de salaires et de traitements est évalué à 5.250.266 F, dont 3.360.972 F pour les salaires et 582.270 F pour les traitements, le surplus représentant les indemnités et les charges sociales.

L'estimation de la dépense pour 1972 tient compte à la fois des augmentations intervenues en 1971 trop tardivement pour être comprises dans les services votés et les majorations prévisibles pour l'an prochain.

Les fonctionnaires de l'Imprimerie nationale bénéficieront pour 1972 des augmentations de traitement qui seront accordées dans la fonction publique.

Rappelons que la valeur du point d'indice des traitements de la fonction publique est passée de 60,28 F au 1^{er} octobre 1970 à 64,66 F au 1^{er} octobre 1971, une majoration indiciaire de cinq points ayant, en outre, été accordée à compter du 1^{er} octobre 1970.

En ce qui concerne les salaires dans la branche « *labour* » à laquelle appartient la majorité du personnel ouvrier de l'établissement (1), la valeur du point qui était de 6,1156 F depuis le 1^{er} octobre 1970, a été portée à 6,299 F à compter du 1^{er} mars 1971. Dans la branche « *presse* », le prix du service, qui était de 61,893 F depuis le 1^{er} novembre 1970, a été porté à 66,294 F à compter du 1^{er} novembre 1971.

(1) 96 % environ.

Des crédits supplémentaires sont prévus, par ailleurs, pour l'application des dispositions de l'arrêté du 4 juin 1971, modifiant l'arrêté du 28 juillet 1968, allouant aux ouvriers et ouvrières de la catégorie «labour» une prime annuelle d'un montant égal à 155 heures pour l'année 1971 et 173,33 pour l'année 1972 (+ 178.693 F).

Sur le plan des effectifs, l'expansion de l'activité de l'Imprimerie nationale et l'évolution des techniques entraînent l'aménagement de certaines rémunérations et la création d'un certain nombre d'emplois supplémentaires. C'est ainsi que, compte tenu des responsabilités et de la qualification requise, il est proposé de relever les indices de traitement afférents à deux emplois d'ingénieurs contractuels. Par ailleurs, la mise en place de nouveaux claviers de photocomposition rend nécessaire la création de six postes supplémentaires de correcteurs adjoints. En outre, pour faire face à l'accroissement du volume des travaux, il est proposé de recruter trente-quatre ouvriers supplémentaires, soit trente-trois ouvriers professionnels et un auxiliaire d'imprimerie. Le coût de ces différentes mesures est évalué à 1.239.849 F.

Afin de permettre l'adaptation de la situation des cadres administratifs de l'Administration centrale des Finances pris en charge par l'Imprimerie nationale aux dispositions statutaires de la fonction publique, vingt-neuf emplois nouveaux sont créés en remplacement de vingt-sept anciens qui sont supprimés. Le crédit prévu pour cette opération s'élève à 272.967 F.

Rappelons qu'au 1^{er} janvier 1971 les effectifs budgétaires des personnels de l'Imprimerie nationale étaient les suivants :

Fonctionnaires de l'Administration centrale	154
Fonctionnaires du cadre de l'Imprimerie nationale	222
Ouvriers	2.090
	<hr/>
Total	2.466

Au titre des charges sociales, en dehors des crédits supplémentaires destinés à couvrir des charges nouvelles de sécurité sociale et des autres prestations sociales, nous devons mentionner l'augmentation de 1.370.000 F de la contribution du budget annexe au fonds spécial de retraites des ouvriers de l'Etat géré par la Caisse des Dépôts et Consignations, cette contribution étant proportionnelle aux pensions servies aux anciens ouvriers de l'Etablissement.

2° *Les dépenses de matériel.*

Les crédits de matériel doivent passer de 117.883.113 F en 1971 à 140.507.309 F en 1972, soit une augmentation de 22.624.196 F dont 20 millions de francs correspondant aux ajustements des crédits destinés aux achats de papier, d'encre, de matières consommables, d'emballages et de sous-traitance.

L'augmentation des prix et l'accroissement des travaux exécutés par l'Imprimerie nationale se traduisent par une demande de crédits supplémentaires qui concernent essentiellement les papiers et cartons d'impression (+ 10 millions), la sous-traitance d'impression (+ 4,6 millions) et la sous-traitance de brochage et de travaux divers (+ 2,3 millions). Rappelons qu'en moyenne, l'Etablissement sous-traite près de 30 % du nombre de ses commandes, mais cette sous-traitance ne représente que 20 % en valeur de l'ensemble des commandes exécutées. En 1970, une diminution de 13 %, en nombre et en valeur des travaux sous-traités par rapport aux années précédentes, a pu être constatée. Il faut en rechercher la cause dans les améliorations apportées dans les moyens de production tels que :

- l'exécution totale et complète de tous les brevets d'invention (65.000) par l'atelier de reprographie créé dans ce but en 1969 ;
- la poursuite de la modernisation de l'équipement des différents ateliers ;
- l'amélioration des méthodes de travail permettant l'exécution avec un effectif constant d'un plus grand nombre de commandes.

Les autres modifications de crédits par rapport au précédent budget sont les suivantes :

- travaux, fournitures et services extérieurs : 2.100.000 F.

L'augmentation de crédit demandée porte essentiellement sur trois rubriques :

1° Location du matériel mécanographique (+ 1.164.800 F). Il s'agit d'une part, du coût de location en année pleine de l'ordinateur Iris 50 qui est en cours d'installation et pour lequel un crédit de 450.000 F a été accordé au budget pour 1971 ; d'autre part, de celui du matériel de saisie de l'information comprenant 27 organes périphériques dont l'installation est prévue pour le mois de mai 1972.

2° Entretien et réparation du matériel et outillage (+ 548.880 F) par suite de l'extension du parc des machines.

3° Frais de manutention et de stockage (+ 502.500 F). L'insuffisance des aires de stockage propres à l'Imprimerie nationale entraîne un accroissement du nombre d'entrées et sorties du papier stocké, augmentant ainsi les frais de manutention ;

— impôts et taxes : + 150.000 F pour tenir compte du montant accru des charges fiscales de l'établissement ;

— frais divers de gestion : + 73.200 F destinés d'une part à permettre une participation plus active de l'Imprimerie nationale aux expositions et manifestations culturelles intéressant l'industrie du Livre, d'autre part à poursuivre l'effort de formation des cadres dans le domaine de la gestion technique de l'Imprimerie nationale, entrepris en 1971.

A signaler enfin une augmentation de 312.996 F au titre de l'ajustement de l'annuité d'amortissement des frais d'établissement et des immobilisations, qui passe de 5.322.900 F en 1970 à 5.635.896 F pour le prochain exercice.

B. — LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Le tableau ci-après retrace l'évolution des dépenses d'investissement de l'Imprimerie nationale depuis 1960 :

Dépenses d'investissement.

ANNÉES	FINANCEMENT des dépenses d'investissement.		DÉPENSES d'investissement.
	Annuités d'amortissement.	Excédent de recettes affecté.	
	(En francs.)		
1960	1.826.020	2.423.980	4.250.000
1961	2.200.000	2.300.000	4.500.000
1962	2.820.000	880.000	3.700.000
1963	3.045.000	»	3.045.000
1964	2.918.799	2.454.201	5.373.000
1965	3.843.400	3.456.600	7.300.000
1966	4.611.462	2.888.538	7.500.000
1967	4.364.847	3.635.153	8.000.000
1968	4.282.111	217.889	4.500.000
1969	4.570.584	3.429.416	8.000.000
1970	4.300.000	»	4.300.000
1971	5.322.900	3.177.100	8.500.000
1972	5.635.896	284.104	5.920.000

Les dépenses d'investissement prévues dans le budget de 1972 s'élèvent à :

— 7 millions de francs en autorisations de programme, soit 2.400.000 F de moins qu'en 1971 ;

— 5.920.000 F en crédits de paiement (au lieu de 8,5 millions de francs pour 1971), dont 2.420.000 F pour les services votés et 3.500.000 F pour les mesures nouvelles.

Les mesures nouvelles se décomposent ainsi qu'il suit :

NATURE DES OPERATIONS	AUTORISATIONS de programme.	CREDITS de paiement.
	(En milliers de francs.)	
Poursuite du programme normal de renouvellement du matériel	2.000	850
Modernisation	1.300	500
Grosses réparations	1.000	450
Poursuite du programme de photocomposition.	200	100
Renforcement de l'atelier offset.....	1.400	900
Matériel de transport.....	100	100
Autres immobilisations	1.000	600
Totaux	7.000	3.500

Le programme d'investissements de l'Imprimerie nationale pour l'année 1972 comprend tout d'abord la poursuite des opérations de renouvellement de matériel en fonction des besoins de la clientèle et des nécessités du progrès technique. Le remplacement de matériel ancien concerne essentiellement l'atelier des presses, où certaines machines sont en service depuis 1949. De plus, pour améliorer le rendement de machines en étendant leurs possibilités d'utilisation, il est prévu d'acquérir de petits matériels (numéroteurs, cylindres, etc.) ainsi que des lots de pièces de rechange rendus nécessaires par l'utilisation intense (service 3 × 8) de certaines presses. En outre, l'accroissement des imprimés liés au développement du traitement de l'information nécessite l'acquisition d'une nouvelle machine à formulaire 20 pouces qui complètera utilement la gamme des imprimés réalisés en ce domaine par l'Etablissement d'Etat. La nouvelle machine est assurée d'une utilisation totale à longueur d'année.

Par ailleurs, afin d'assurer les conditions optimales d'exploitation des matériels nouveaux et des procédés technologiques les plus avancés, le programme d'investissement prévoit dans le secteur de la photocomposition, d'une part, l'acquisition de quelques matériels complémentaires et, d'autre part, le renforcement de l'atelier d'impression offset, à la fois pour traiter les films produits par la photocomposeuse et pour équilibrer le potentiel d'impression par rapport au potentiel de composition. (A noter que la photocomposeuse Digiset produit au minimum 600.000 signes à l'heure contre 8.500 par les procédés mécaniques, et l'Etablissement d'Etat traite 5.000 tonnes de papier de plus qu'il y a cinq ans.)

En ce qui concerne les matériels acquis sur les crédits des précédents budgets, ils fonctionnent selon les prévisions :

— le matériel de photocomposition a permis d'exécuter dans des conditions techniques et économiques satisfaisantes les travaux du Centre national de la Recherche scientifique ;

— l'assembleuse-piqueuse Macey Marinoni a permis de standardiser la reliure de tous les annuaires P. T. T., quelle que soit leur épaisseur ;

— l'atelier de reprographie industrielle spécialisé dans l'impression des brevets d'invention a été complété pour répondre aux exigences créées par la législation nouvelle en ce domaine ;

— le parc des machines à imprimer a été renforcé par la rotative offset légère de format 150 Miehle Goss Dexter, utilisée en 3×8 à longueur d'année.

*
* *

Décidée en 1968, par le Gouvernement, l'installation à Douai d'une partie des activités de l'Imprimerie nationale a été mise au point par le Comité interministériel pour l'aménagement du Territoire et l'action régionale, dans ses délibérations du 29 juillet 1971.

L'ouverture de l'usine prévue pour le début 1974 entraînerait, dès le commencement de l'exploitation, la création de 450 emplois. L'hypothèse d'une extension à 800 ouvriers a été envisagée pour l'avenir, en fonction des possibilités budgétaires et des nécessités de la production.

L'entrée en possession des terrains (354 parcelles appartenant à 140 propriétaires et couvrant près de 100 hectares) devrait avoir lieu en janvier 1972.

Le calendrier des opérations devrait être le suivant :

Quatrième trimestre 1971 :

- étude de détail des constructions et des aménagements ;
- reprise des travaux du groupe pédagogique ; élaboration du programme de formation professionnelle.

Premier semestre 1972 :

- procédure immobilière. — Approbation du projet. — Commandes de matériel lourd (exemple : rotatives : délai de livraison 30 mois) ;
- appels d'offres engineering et bâtiment.

Deuxième semestre 1972 :

- résultats des appels d'offres ;
- aménagement du terrain et fondations. — Lancement du premier stage de formation professionnelle.

1973 :

- construction des bâtiments ;
- poursuite du programme de formation professionnelle.

1974. — Premier semestre :

- fin des travaux d'aménagement ;
- fonctionnement industriel de l'échelon douaisien.

Le financement de cet investissement, dont le montant global s'élève à 68,2 millions de francs (terrain, génie civil et matériel d'imprimerie), sera assuré, outre la dotation inscrite au cours des années antérieures, par des autorisations de programme ouvertes aux budgets de 1972 et de 1973, selon la clef de répartition suivante :

	En millions de francs.
— Ministère de l'Economie et des Finances	45,80
— Délégation à l'Aménagement du Territoire	22,40

Compte tenu des 8,2 millions de francs (en autorisations de programme) déjà inscrits aux budgets antérieurs des Services financiers, 20 millions de francs (en autorisations de programme) répartis entre les budgets des Services financiers et de la délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'action régionale (fonds d'intervention pour l'Aménagement du Territoire) seront ouverts en 1972, et le reliquat en 1973.

*
* *

A propos de l'installation, dans un avenir proche, à Douai, votre Commission demande au Gouvernement de bien préciser :

a) Que l'établissement de Douai ne constitue qu'une antenne de l'Imprimerie nationale et non un transfert ;

b) Que la création de l'antenne de Douai ne servira pas de prétexte à un changement de statut de l'Imprimerie nationale ;

c) Quelles seront les activités de l'antenne de Douai ?

d) Les délais d'exécution des commandes à Douai. Seront-ils les mêmes qu'à Paris ?

Il serait également souhaitable que le Gouvernement donne l'assurance que l'Imprimerie nationale n'est pas un établissement en extinction.

Par ailleurs, renouvelant une demande formulée dans ses précédents rapports afin que soit mieux organisé le travail de l'Imprimerie nationale, votre Commission souhaite que soit réalisée une amélioration du planning dans les commandes des administrations.

*
* *

Sous le bénéfice des observations qui précèdent, la Commission des Finances soumet à l'appréciation du Sénat le budget annexe de l'Imprimerie nationale pour 1972.